



# Rapport d'activité 2020



# Edito de la présidente

## Reculs et avancées

Chers adhérents, chers amis,

L'année 2020 a été atypique à plus d'un titre. La crise de la Covid 19 nous a confrontés personnellement et professionnellement à une période d'incertitude majeure qui a paradoxalement à la fois établi le lien entre notre santé et l'environnement et donné lieu à un retour en force du plastique à usage unique, pourtant identifié comme un fléau environnemental majeur.

**L'élan de 2020 en faveur de la réduction du plastique à usage unique permis par la Directive européenne dédiée et la loi anti gaspillage et pour l'économie circulaire a été cassé pendant plusieurs mois** et nous avons assisté à un déferlement de plastiques à usage unique et à une action très insistante du lobby de la plasturgie qui a présenté le plastique comme le matériau hygiénique par excellence. Les rayons vrac ont été fermés dans les supermarchés, le plexiglass a envahi les lieux de travail, le masque jetable en polypropylène a gagné la bataille de la protection individuelle sur le masque réutilisable.

Mais nous avons su réagir vite et alerter avec discernement et responsabilité pour qu'à l'indispensable protection sanitaire soit associée la protection de l'environnement. Et plusieurs voix se sont exprimées pour rétablir la vérité et défaire le mythe construit par les industriels du plastique.

Le plastique s'est révélé être la matière sur laquelle le virus persiste le plus longtemps et 126 scientifiques ont appelé à des mesures de protection qui limitent le recours au plastique à usage unique.

Malheureusement, nous le savons, le mal est fait avec au plan mondial, 1,5 milliards de masques qui ont rejoint et pollué les océans.

**Cette année a été marquée par une grande agilité de l'association qui a su alerter, créer des coalitions, repousser et adapter le #NoPlasticChallenge, mais aussi générer de nouveaux partenariats et publier un rapport important sur les solutions à la pollution plastique.**

Et nous avons également rejoint le mouvement international Break Free From Plastic, qui permet de renforcer l'expertise de l'association et la pertinence de ses actions.

Aussi, je suis particulièrement fière du dynamisme de l'association dans cette période difficile et de la légitimité qu'elle gagne de mois en mois.

**En 2021, nous poursuivrons avec la même énergie nos actions et nous vous remercions de votre confiance et de votre fidèle soutien.**

Valérie Desplas



# Rapport moral

## Une vocation : réduire la pollution plastique

Fondée par des citoyens, des amoureux de la mer, des parents soucieux de ne pas laisser une dette environnementale à leurs enfants, l'association No Plastic In My Sea a pour objet de lutter contre la pollution plastique et ses conséquences sur les écosystèmes.

Les principales actions de l'association sont :

- la sensibilisation des médias, des consommateurs, des enfants, des collectivités locales et des entreprises aux enjeux écologiques du plastique
- la promotion d'un usage plus raisonné du plastique et de solutions alternatives moins polluantes
- la lutte contre les différentes formes de plastique à usage unique
- le support à d'autres actions de lutte contre la pollution plastique et de défense de l'environnement

## Nos convictions : réduire l'usage et la production de plastique

Le recyclage du plastique n'est que de 24 % en France aujourd'hui et de 9% dans le monde. Le reste est incinéré, enfoui sous terre ou dispersé dans la nature.

La production mondiale de plastique a été multipliée par 20 en 40 ans pour atteindre près de 400 millions de tonnes par an aujourd'hui. Or, ce matériau n'est pas biodégradable et entraîne une pollution très alarmante qui augmente au même rythme que la production.

**La seule solution durable est de traiter le problème à la source et de réduire le plastique en circulation.**

Nous pouvons réduire notre impact plastique en renonçant au plastique à usage unique et en privilégiant les alternatives au plastique. Les pouvoirs publics et les entreprises doivent également diminuer le recours au plastique et privilégier les alternatives moins polluantes.

## Rappel sur la pollution plastique

### La production de plastique

- Multipliée par 20 en 50 ans selon le World Economic Forum. Nous produisons près de 400 millions de tonnes de plastique par an. Plus inquiétant, la production continue à augmenter.
- La moitié du plastique utilisé est jetable ou à usage unique – Source ONU.
- Une utilisation de quelques minutes contre des centaines d'années de présence dans la nature.

### La pollution et l'impact sur les écosystèmes

- La pollution plastique a atteint des proportions alarmantes avec chaque année, au moins 8 millions de tonnes de plastique qui finissent dans les océans – ONU.
- Près de 80% de tous les déchets présents dans nos océans sont des déchets d'origine plastique. 80 % des débris marins sont d'origine terrestre - ONU.
- Les déchets plastiques causent la mort de plus d'un million d'oiseaux marins et de plus de 100.000 mammifères marins chaque année – Unesco.
- En 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans nos océans – Fondation Ellen Mac Arthur

### L'impact sur la santé

- De nombreux plastiques contiennent des phtalates (DEHP) et des perturbateurs endocriniens (BPA). Des études scientifiques évoquent le risque de contamination par des perturbateurs endocriniens de la nourriture ou la boisson stockées dans ces plastiques, avec pour conséquences des dégâts sur la croissance, la reproduction et un risque accru de cancers.

## Le recyclage et ses limites

- Le taux de recyclage du plastique est seulement de 24% en France – Ademe. Le plastique se recycle difficilement et un nombre limité de fois.
- On estime que 9% du plastique produit au plan mondial est recyclé, 12% est incinéré et 75% est enfoui sous terre ou dispersé dans la nature.
- La complexité du recyclage est aussi une limite importante à l'adoption de gestes de tri par les Français (consignes différentes sur le territoire, confusion sur le logo d'éco-contribution, complexité liée aux trop nombreuses catégories d'emballage..).

## Des réglementations mais une production qui continue à augmenter (+ 4% par an)

Depuis l'arrêt par la Chine de l'importation de déchets plastique fin 2017, une prise de conscience a émergé dans de nombreux pays et donné lieu à une médiatisation ainsi qu'à une mobilisation de la société civile et des politiques. Ainsi, une directive européenne a été votée au printemps 2019 pour limiter l'usage du plastique (interdictions et objectifs de réduction de la production) et la loi contre le gaspillage et l'économie circulaire adoptée en France début 2020 marque également un tournant. Cependant, les productions mondiale et nationale continuent d'augmenter (+ 4% par an en moyenne dans le monde - source Plastics Europ - et 45% de cette production est dédiée au secteur de l'emballage).

Par ailleurs, l'augmentation des modes de vie nomades, de la restauration à emporter, de la commande via internet, constituent de nouveaux défis pour la lutte contre la pollution plastique.

Au vu du faible niveau de recyclage, la poursuite de l'augmentation de la production entraînera mathématiquement une augmentation de la pollution plastique.

## Une tendance actuelle alarmante avec un triplement de la production prévu en 2050

Les entreprises, confrontées à une pression croissante de la société civile, sont de plus en plus nombreuses à intégrer des évolutions de leur packaging ou mode de distribution.

Mais les industriels de la pétrochimie et de la plasturgie continuent de miser sur une augmentation de la production mondiale et construisent dans le monde entier des sites de production.

### **Un objectif de réduction ambitieux est nécessaire**

**Aujourd'hui, aucun accord international ne prévoit d'encadrer la production de plastique qui est à l'origine de la pollution plastique.** Nous pensons que, comme pour la limitation du risque climatique qui prévoit des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la seule solution à la pollution plastique est de définir des objectifs de réduction de la production (et donc de travailler sur l'origine du problème environnemental).

**Le récent décret 3R prévoit de réduire de 20% les plastiques à usage unique d'ici 2025. Ce premier signe encourageant ne peut suffire et son application est loin d'être certaine.**

En attendant qu'un accord international contraignant soit signé comme le souhaitent nous affirmons que nous devons tout faire pour inverser la tendance : passer de + 4% de production annuelle à - 4%, pour atteindre **- 30% de production de tous les types de plastique en 2030 par rapport à 2020.**

**Cet objectif indispensable d'un point de vue environnemental est en opposition frontale avec la stratégie de l'industrie pétrochimique qui mise sur une augmentation de la production de plastique pour compenser les futures baisses de débouchés sur les carburants.**

**300 sites de production sont en projet aux Etats-Unis ; des projets sont également en cours en Arabie Saoudite, en Russie et en Asie.**

# Nos actions

## 1/ Réactions de l'association face au retour en force du plastique suite à la crise sanitaire de la Covid-19

Dès le premier semestre de 2020, la pandémie liée au Covid-19 a véritablement bouleversé les habitudes et pratiques des individus ainsi que la consommation de plastique qui en découle.

L'association No Plastic In My Sea s'est alors aussitôt mobilisée et a notamment cherché à conscientiser les individus aux risques environnementaux que les mesures sanitaires de protection entreprises pouvaient engendrer et à proposer des solutions qui allient protection individuelle et protection environnementale.

### A/ Communiqué de presse : Déconfinement et déchets plastique

C'est d'abord au travers d'un communiqué de presse que l'association No Plastic In My Sea a souligné la discordance présente entre les mesures préconisées par le Ministère du Travail (notamment basées sur l'application des gestes barrières et la distanciation physique) et l'emploi massif du plastique à usage unique. En ne négligeant nullement la protection sanitaire des individus, l'association No Plastic In My Sea a aussitôt cherché à mettre l'accent sur des protections durables et plus respectueuses de l'environnement.

Parallèlement à la dénonciation de ces matériaux à usage unique, il a été proposé au sein de ce communiqué de presse de réelles alternatives.

Consciente de la nécessité de jumeler à la fois la protection sur le plan sanitaire des individus et la protection environnementale, l'association No Plastic In My Sea a incité les entreprises à favoriser l'utilisation d'objets et matériels de travail personnels et demandé le rétablissement de l'accès à l'eau potable dans les entreprises. Cette proposition permet aux employés de se munir de leurs propres récipients.

La rédaction de ce communiqué de presse a entraîné quelques retombées dans la presse, notamment au sein de journaux tels que :

- Reporterre : 9 mai 2020, "Le déconfinement pourrait entraîner une surconsommation de plastique à usage unique" : <https://reporterre.net/Le-deconfinement-pourraitentraînerunesurconsommation-de-plastique-a-usage-unique>
- Les Echos : Joël Cossardeaux, 13 mai 2020, "Les entreprises accusées de faire la part belle au plastique !" : <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/les-entreprises-accusees-defairela-part-belle-au-plastique-1202473>
- La Tribune : Giulietta Gamberini, 15 mai 2020, "Le plastique jetable, grand gagnant du déconfinement ?" : <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/transition-ecologiques/le-plastique-jetable-grand-gagnant-du-deconfinement847664.html>
- Novethic : Marina Fabre, 20 mai 2020, "Avec le covid-19, le retour en force du plastique et du tout jetable" : <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/dechets/isr-rse/avec-le-covid-19-le-retour-en-force-du-plastique-et-du-tout-jetable-148587.html>
- Ouest-France : 17 juin 2020, "Retour de la pollution plastique : pour une action publique claire et incitative" : <https://www.ouest-france.fr/environnement/pollution/point-de-vue-retourdelapollution-plastique-pour-une-action-publique-claire-et-incitative-6871865>

## Les entreprises accusées de faire la part belle au plastique

Selon l'ONG française « No plastic in my sea », la déclinaison du protocole national de déconfinement dans les entreprises fait trop de place, dans certaines branches, aux équipements de protection en plastique et à usage unique.



La distribution de bouteilles aux salariés est recommandée dans certaines branches. Paris. C'est le cas pour éliminer les risques de contamination. Une précaution qui a été prise dans le cadre de la loi anti-grippage et pour l'économie circulaire. (via No Plastic In My Sea)

### B/ Tribune collective publiée dans Ouest France le 17 juin 2020

Au sein de cette Tribune<sup>1</sup>, une quarantaine d'acteurs/associations (tels que Expédition 7ème continent, Sodastream, Surfrider Foundation ou encore Plastic Odyssey) ont alerté sur les risques environnementaux découlant de cette sur-utilisation du plastique à usage unique. A l'initiative de cette Tribune, l'association No Plastic In My Sea en partenariat avec l'entreprise Gifts for Change, interpelle les pouvoirs publics pour demander une politique incitative qui évite une prolifération du plastique à usage unique et soutienne les solutions plus pertinentes d'un point de vue environnemental. Les masques, gants, équipement jetables... ont entraîné une augmentation considérable du volume de plastiques. Les associations et entreprises signataires de cette Tribune dénoncent le fait que les alternatives réutilisables n'aient pas été suffisamment considérées alors que celles-ci sont tout aussi performantes.

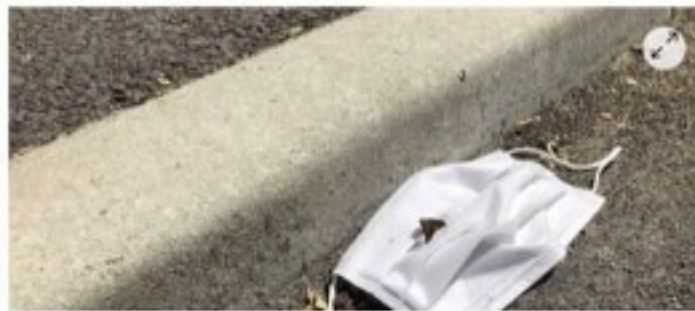
Cette tribune a souligné l'importance d'allier la protection des individus à celle de l'environnement. Il a notamment été expliqué que cette pandémie ne devait nullement venir entraver les efforts fournis précédemment concernant la réduction de l'usage du plastique.

C'est ainsi que cette Tribune a invité l'Etat ainsi que les collectivités à entreprendre des initiatives basées sur la réduction des déchets et le réemploi, à instaurer des leviers alternatifs et durables.

<sup>1</sup> <https://www.ouest-france.fr/environnement/pollution/point-de-vue-retour-de-la-pollution-plastique-pour-uneactionpubliqueclaire-et-incitative-6871865>

## POINT DE VUE. Retour de la pollution plastique : pour une action publique claire et incitative

Des associations et entreprises de l'économie circulaire(\*) veulent alerter sur la crise écologique en marche, suite notamment au retour en force du plastique à usage unique en contexte post-Covid, et inciter nos représentants à se doter d'un discours plus clair et plus incitatif sur le sujet.



Un masque à usage unique peut mettre jusqu'à 400 ans à se désintégrer dans la nature. (QUEST-FRANCE)

Ouest-France

Publié le 17/09/2020 à 09h00

Face à une recrudescence de la pollution plastique, nous avons aujourd'hui pris le parti de nous réunir pour alerter sur l'urgence de mieux concilier protection des personnes et protection de l'environnement. Nous devons à tout prix éviter de voir des milliers de tonnes de déchets plastiques s'accumuler encore une pollution environnementale que la loi anti gaspillage pour une économie circulaire avait pour ambition de réduire. Et nous le savons tous, communiquer sur les bons gestes de tri et réduire les incivilités nécessitent du temps, et ne suffira pas.

## 2/ La troisième édition du No Plastic Challenge

Reporté en raison du contexte sanitaire, cette année atypique a tout de même permis l'organisation de la troisième édition du #NoPlasticChallenge.

Soutenu par le ministère de la Transition écologique et la Région Sud, cet événement a eu lieu du 18 septembre au 2 octobre 2020.

Ce temps fort de mobilisation collective permet la sensibilisation à la réduction de la consommation et de l'usage du plastique. L'objectif de ce challenge est de réduire collectivement la consommation de plastique et de prôner des alternatives ambitieuses. L'enjeu de cette édition 2020 était de mobiliser davantage les particuliers, les médias mais aussi des collectifs tels que des fédérations sportives, des écoles, universités...

### Le No Plastic Challenge : c'est 15 jours de défis pour 15 nouveaux choix de consommation !

Les 15 éco-gestes qui ont été proposés aux participants ont eu pour but de promouvoir une utilisation plus pondérée du plastique et de privilégier des alternatives durables (eau du robinet, achats en vrac, cosmétiques solides...). Cette troisième édition du #NoPlasticChallenge a également appelé les participants à revenir à un usage plus raisonné du plastique et de l'usage unique, après les excès constatés lors du début de la crise de la Covid-19.

Lors de cette édition 2020, ce sont plus de 350 opérations qui ont eu lieu dans toute la France au sein d'entreprises, de collectivités locales, d'établissements scolaires...

### Les nouveautés de l'année 2020

- Un benchmark des solutions a permis de renforcer le rôle d'expertise de l'association et l'apport de solutions orientées (voir plus loin)
- Une évolution des gestes avec un positionnement plus fort en faveur de l'eau du robinet, et la prise en compte des mégots, des masques, du take away et des protections hygiéniques.
- Un renfort en Région Sud.
- De nouveaux partenaires institutionnels et privés et une nouvelle marraine.



### Bilan

- Si la visibilité au niveau des médias a été inférieure à l'année 2019, les actions de terrain ont augmenté, malgré le contexte de crise sanitaire.
- L'année 2020 a été marquée par une présence plus large sur les réseaux sociaux, notamment sur des plateformes comme Instagram et LinkedIn, des posts sponsorisés et des posts de partenaires, mais la viralité a été moindre.
- L'utilisation du questionnaire avant/après a été réduite. On dénombre 1100 répondants au total et 120 sur les deux questionnaires, contre 450 en 2019. Quelle conclusion ? Nous avons repéré une baisse de 25% de la consommation de plastique chez les 120 répondants aux deux questionnaires (attention : données très peu représentatives).

### A/ Une mobilisation renforcée des entreprises et établissements scolaires

En 2020, 360 acteurs ont mené des actions internes et de communication (contre 200 en 2019). Parmi eux :

- **170 entreprises** (dont 50 autres référencées dans le benchmark) : des partenaires et nombreuses entreprises comme SAP lacs, Lyreco, Actes sud, Dream act, des cabinets de conseil, d'avocats ou encore des cliniques...
- **110 établissements scolaires** et 3 campus (ESI, Sciences Po, ESCP)
- **20 collectivités locales**



- **10 clubs de sport**
- **50 autres acteurs** (associations, groupes d'amis...)

Parmi les 360 acteurs mobilisés, nous avons pu dénombrer **10 000 personnes touchées en interne (salariés, élèves...)** et **évaluer 1,5 million de personnes touchées au travers de communication externe** aux acteurs (newsletter, post réseaux sociaux...).

### **B/ Les relations avec la presse : des retombées moins massives (15) et davantage BtoB**

En 2020, plusieurs communiqués de presse ont été réalisés donnant lieu à de nombreuses retombées, notamment au sein de médias tels que Europe 1, Economie Matin, CNEWS, ConsoGlobe...

Les reprises dans la presse de ce challenge ont été moins importantes en cette année 2020. Le positionnement dans le temps de l'événement n'était pas idéal dans la mesure où il s'est produit au même moment que le World Clean Up Day. Cependant, grâce au benchmark, les retombées dans la presse ont été caractérisées par des titres plus professionnels, apparaissant au sein de revues tels que Boursorama ou encore Emballages.

### **C/ Site web et réseaux sociaux : une moindre vitalité mais une présence qui reste forte**

Site [www.noplasticinmysea.org](http://www.noplasticinmysea.org)

- 24 000 visites et 9 000 visiteurs uniques sur la période du challenge
- 2 500 téléchargements du benchmark
- 1 800 téléchargements du calendrier du #NoPlasticChallenge
- 750 téléchargements de la fiche entreprise
- 300 téléchargements du Petit quotidien
- 100 téléchargements du Powerpoint primaire / 85 Powerpoint maternelle / 62 Powerpoint collègue / 60 Powerpoint lycée

#### **Réseaux sociaux**

- Facebook : 2 millions d'impressions de nos posts et 30 000 engagements
- Twitter : 1,1 million d'impressions de nos posts et 5 000 engagements
- Instagram : 60 000 impressions de nos posts et 3 500 engagements
- LinkedIn : 16 000 impressions de nos posts (hors posts personnels) et 872 engagements

NB : Nous n'avons pas évalué la présence sociale globale du hashtag #NoPlasticChallenge sur l'ensemble des réseaux sociaux. Le Hashtag #NoPlasticChallenge a été utilisé 1213 fois sur Twitter.

#### **Quelques données clés de comparaison entre 2019 et 2020**

<b>2019</b>	<b>2020</b>
100 entreprises	170 entreprises (Bouygues construction, Horisis conseil, SAP, Birdeo...)
60 établissements scolaires	110 établissements scolaires (dont 3 campus)
50 autres actions	80 autres actions
5 millions de personnes exposées	4,7 millions de personnes exposées

200 000 personnes engagées (majoritairement au travers des réseaux sociaux)	50 000 personnes engagées (baisse sur les réseaux sociaux mais augmentation sur site)
53 reprises presse	15 reprises presse
	Une influence renforcée : 2500 téléchargements du benchmark, une présentation à prouvable sur invitation de BPI...

### 3/ La réalisation d'un benchmark des solutions

Rapport conséquent d'une centaine de pages, articulé autour de 7 grandes tendances, ce document propose un total de 300 solutions référencées. Paru pour la première fois en septembre 2020, l'objectif majeur de cette production a été de référencer des alternatives concrètes et durables au plastique, notamment à usage unique. Toujours dans cette optique de poursuivre l'action de veille assurée par l'association, ce benchmark permet la connaissance de nouveaux modèles (écoinnovation, réemploi, réduction...) auprès de différents acteurs et entreprises.

Sur l'invitation de BPIFrance, ce benchmark a notamment été présenté lors de la 13ème édition du salon ProDurable.



#### La mise en lumière de 7 grandes tendances

- La valorisation de l'eau du robinet, sur le développement de produits destinés à lever les freins à la consommation.
- La recherche de solutions prêtes à l'emploi, qui facilitent l'adoption de pratique «Do It Yourself» (réalisation de sodas, de boissons, de gel douche, produits ménagers...).
- La mise en valeur du réemploi. Objectif : rompre avec les matériaux à usage unique et favoriser le développement de l'usage multiple.
- L'encouragement à adopter la méthode du vrac. Objectif : réduire au maximum l'utilisation d'emballage plastique.
- Des recommandations sur l'utilisation de produits d'hygiène, sous un format solide et/ou réutilisable.
- Le développement du concept d'éco-conception qui intègre la réduction de la matière ainsi que le réemploi.
- La recherche d'alternatives aux problèmes de pollution plastique majeurs, à savoir les microplastiques, les filets de pêche, mégots...

#### 4/ Le ralliement au mouvement #BreakFreeFromPlastic

Autre avancée de cette année 2020 : le ralliement au mouvement international Break Free From Plastic en tant que Core Member.

Break Free From Plastic est un mouvement mondial qui prône un avenir sans pollution plastique. Créé en septembre 2016, ce mouvement compte à ce jour environ 2000 organisations qui défendent la réduction massive de plastiques à usage unique. Plaçant au cœur de leurs travaux les valeurs de protection de l'environnement et de justice sociale, ces organisations soutiennent la mise en place de solutions durables à cette crise.

#break  
free  
from  
plastic

Fort de ses 15 000 bénévoles, originaires de 55 pays différents, ce mouvement est parvenu à collecter environ 350 000 morceaux de déchets plastiques en 2020. Au cours des 575 audits réalisés cette année-là, les participants sont parvenus à cataloguer plus de 5 000 marques. Après avoir analysé et répertorié les entreprises les plus polluantes et émettrices de plastiques au monde, le mouvement Break Free From Plastic a invité les entreprises à réduire leur utilisation de plastique à usage unique.

Le 2 décembre 2020, l'association No Plastic In My Sea a relayé le 3ème Brand Audit international du mouvement Break Free From Plastic. (Veuillez trouver le lien du communiqué de presse : <https://noplasticinmysea.org/wp-content/uploads/2020/12/communiqu-e-de-presse.-brand-audit.pdf> ).

En 2020, ce sont notamment les firmes Coca-Cola, PepsiCo et Nestlé qui ont été désignées comme étant les plus gros pollueurs plastiques du monde, pour la troisième année consécutive. L'objectif de ce type d'action étant alors de faire prendre conscience à ces firmes multinationales de leurs impacts, du coût réel de leurs pratiques, ainsi que les dommages environnementaux qu'elles causent.



#### Quelles pistes/solutions ?

Ce mouvement prône notamment l'instauration d'objectifs concrets et clairs de la part de ces entreprises, concernant la quantité de déchets plastiques qu'elles génèrent. Il les encourage également à réinventer leurs systèmes de production et de livraison pour aller au-delà du plastique à usage unique.

Ce mouvement a notamment mis en place deux groupes de travail, l'un concernant la responsabilité des entreprises et l'autre, concernant le réemploi, auquel l'association No Plastic In My Sea a été intégrée. Il a initié fin 2020 la campagne #WeChooseReuse à laquelle participe l'association.

## 5/ Autres actions et opérations :

### A/ La semaine européenne de réduction des déchets (SERD)

Cette année 2020 a également été marquée par la participation de l'association à la semaine européenne de réduction des déchets (SERD), ayant eu lieu du 21 au 29 novembre 2020. Prônant le principe selon lequel le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, le SERD a été l'occasion de sensibiliser davantage et prévenir les individus sur les risques liés à la génération de déchets.

A cette occasion, l'association No Plastic In My Sea a lancé une campagne sur les réseaux sociaux pour inciter à privilégier des matériaux réutilisables, notamment les masques réutilisables pour se protéger contre le virus. En effet, le recours massif aux masques jetables a généré un flux de déchets plastiques extrêmement conséquent.



Grâce à une série de supports, l'association No Plastic In My Sea a largement diffusé sur les réseaux sociaux ces visuels accompagnés de chiffres clés et d'informations.

### B/ La participation au rapport parlementaire "Pollution plastique, une bombe à retardement"

Le 10 décembre 2020, la sénatrice Angèle Prévaille et le sénateur Philippe Bolo ont publié un rapport<sup>2</sup> au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, intitulé "Pollution plastique, une bombe à retardement". Ce rapport a notamment permis de rappeler à quel point le plastique présente de nombreux risques pour les écosystèmes ainsi que sur la santé humaine.

À l'occasion de ce rapport, l'association No Plastic In My Sea a pu préciser ses positions sur l'importance d'arrêter la pollution plastique à la source.



<sup>2</sup> <https://www.senat.fr/notice-rapport/2020/r20-217-notice.html>

### **C/ Participation aux travaux du groupe « déchets marins », du Comité France Océans, sous l'égide du Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES)**

Le Comité France Océans (CFO) a pour objectif, sous l'égide du MTES, de construire un échange entre l'État, ses établissements publics en charge de la mer et les organisations de protection de l'environnement marin. Le groupe déchets marins a défini 4 priorités :

- Limiter la production de déchets et favoriser le recyclage
- Mettre fin au dépôt sauvage de déchets par la prévention et la mise en cause de la responsabilité des acteurs
- Éliminer les déchets issus des transports maritimes
- Éliminer les dépôts de déchets sur les littoraux et les fleuves

### **D/ Participation au programme pour un « Paris sans plastiques jetables en 2024 »**

La Ville de Paris a dévoilé en juin 2019 les 20 mesures de son programme : « Héritage des Jeux, Transformations Olympiques ».

L'ambition de la première mesure vise à faire de Paris une ville sans plastique jetable d'ici 2024. L'Association No Plastic In My Sea participe aux concertations engagées dans ce cadre ; nous avons pris part à deux groupes de travail sur les différents modes de consommation incluant du plastique (boissons, nourriture et autres produits). Un plan d'actions devrait suivre entre 2020 et 2024.

### **E/ Un renforcement des liens avec Stéphane le Diraison et le soutien d'une marraine, Doris Wetzel**



Nous avons le plaisir de compter sur le fidèle soutien de Stéphane le Diraison qui a couru le Vendée Globe fin 2020 et nous a associés à sa course et à son projet de préservation des océans "Time for océans".

Et nous sommes très heureux de collaborer avec Doris Wetzel, championne de Kite Surf, qui nous prépare de belles surprises sportives.



## F/ De nouveaux partenariats établis

L'année 2020 a été marquée par le développement de nouveaux partenariats avec des entreprises, des start up et des collectivités. Nous sommes très heureux d'avoir créé des liens et de compter sur le soutien de :

- Brita France
- Bubble it
- Birdeo
- La marque en moins
- Unbottled
- Express'eau
- La Région Sud
- Le Printemps écologique
- Water Map
- Qwetch
- Fleurus



Ces acteurs viennent renforcer les soutiens et partenariats fidèles préexistants :

- Le ministère de la transition écologique
- Opixido
- Augure
- Sodastream
- Allianz Partners
- Altéreo
- Altman partners

## Les projets 2021

L'association souhaite que cette année permette de stabiliser les fondamentaux de l'association et d'asseoir et solidifier les relations tissées en 2020.

Elle développera les actions suivantes :

- Poursuivre et amplifier le #NoPlasticChallenge dans les établissements scolaires
- Développer les actions collectives pour valoriser l'eau du robinet
- Poursuivre le sourcing des solutions alternatives aux produits suremballés et donc des plastiques à usage unique et éditer un deuxième benchmark.
- Poursuivre les actions avec le mouvement Break Free From Plastic et participer aux groupes de travail, notamment sur le réemploi et soutenir la campagne européenne #WeChooseReuse
- Développer la vie associative avec l'élection d'un Conseil d'Administration et le développement de relations avec le réseau d'ambassadeurs
- Asseoir les partenariats et collaborations existants et les développer avec notamment un livre jeunesse avec les éditions Fleurus